

AOÛT
2021

SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.saintsulpicelapointe.fr



SPÉCIAL RENTRÉE
SCOLAIRE



Ville de
Saint-Sulpice
La Pointe

/ ÉDITO

“ La rentrée 2021 sera notamment marquée par le renouvellement du dispositif du Projet éducatif de territoire. ”



Nathalie MARCHAND
Adjointe à la réussite éducative,
à la coordination de l'enfance
et Dardalh de la lenga occitana

L'année scolaire qui vient de s'écouler, exceptionnelle sur bien des points, a été marquée par de nombreuses adaptations et a demandé une agilité sans précédent. La collectivité se joint à moi pour remercier chaleureusement la communauté éducative (enseignants, directeurs d'établissement, personnels municipaux, animateurs, parents et élèves). Nous avons œuvré ensemble, pour la continuité pédagogique, avec pour objectif le bien-être des enfants.

Ce contexte a mis en exergue toute la complexité de l'accueil des enfants, dans un souci permanent de leur épanouissement personnel et collectif, et de leur ouverture d'esprit à l'apprentissage et aux connaissances. Ces instants ont permis de découvrir de nouvelles méthodes, comme par exemple le décalage des horaires d'entrées et sorties par niveau, permettant de décongestionner les flux d'élèves matin et soir. Je suis satisfaite, que cette organisation reçoive un plébiscite de la part des parents d'élèves mais également des enseignants.

L'ensemble des élus et des personnels municipaux reste et restera engagé dans la poursuite de cette mission.

La rentrée 2021 sera notamment marquée par le renouvellement du dispositif du PEDT (Projet éducatif de territoire), porté par une réflexion collective de l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, pour construire ensemble les objectifs du prochain PEDT.

Conformément à nos engagements, les actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse continueront d'être au cœur des préoccupations de l'ensemble de l'équipe municipale.

Je vous souhaite à toutes et tous, une bonne rentrée et une excellente année scolaire 2021-2022.

Retrouvez toutes les informations relatives aux coordonnées des écoles et aux réservations périscolaires sur www.saintsulpicelapointe.fr
> mes services > enfance et jeunesse

ENTRETIEN DES ÉCOLES PENDANT L'ÉTÉ

Comme chaque été, les équipes techniques ont été mobilisées pour assurer l'entretien des trois groupes scolaires et les agents se sont affairés pour que les enfants soient accueillis dans les meilleures conditions à la rentrée.

PLAN MERCREDI



La réussite du Plan mercredi nous invite à continuer dans cette voie. Nous espérons pouvoir développer :

- > des **projets hors les murs**,
 - > des **actions partagées** entre ALAE,
- ainsi que continuer de proposer :
- > des **sorties originales**
 - > des projets au service du **développement personnel de l'enfant** et du vivre ensemble.

À la rentrée, les 3 sites Marcel Pagnol, Louisa Paulin et Henri Matisse seront ouverts les mercredis toute la journée.

DES SERVICES PÉRENNISÉS

Pour la 3^{ème} année, le service des "**sentinelles scolaires**" sera reconduit cette année et les **dépôts-minutes** maintenus, afin de faciliter et sécuriser l'accès de vos enfants à proximité des écoles. Les nouveaux animateurs seront formés lors de la pré-rentrée.

Restez toutefois vigilants et attentifs en respectant les règles de sécurité et de citoyenneté.



RENOUVELLEMENT DU PEDT PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

Le Projet éducatif de territoire arrivant à son terme, le comité de pilotage a planché pour en fixer les **nouveaux objectifs**. Constitué de représentants des équipes d'animations, parents d'élèves, enseignants, conseillers municipaux, référents cellule parentalité, partenaires (CLAS, CCTA, MJC), ce comité a pour mission l'élaboration et la mise en application du PEDT et la coordination des actions qui seront développées ou poursuivies durant les 4 prochaines années.

Le PEDT vise à proposer à tous les enfants et les jeunes un parcours éducatif cohérent avant, pendant et après l'école, dans le respect des compétences de chacun.



Afin que chaque animateur puisse préparer au mieux ses animations, et que les équipes maintiennent une **dynamique positive**, les temps hebdomadaires de réunion, de préparation de projets ou encore de formation ont été maintenus. De même, sous réserve que le contexte sanitaire le permette, et toujours avec pour objectif la recherche des meilleures conditions d'accueil possibles des enfants, tous les professionnels (animateurs, ATSEM...) prendront leurs **repas à table avec les enfants**, tant en maternelle qu'en élémentaire.



CELLULE PARENTALITÉ

Rattachée au **Pôle Enfance et réussite éducative**, la Cellule parentalité reprend du service en ce début d'année scolaire 2021-2022. Le projet global a été revu et adapté aux besoins des familles. Pilotée et animée par Béatrice Bouziguet, la cellule prend un virage plus **social** avec pour mission l'**accompagnement global des parents et futurs parents**.

CELLULE PARENTALITÉ - Parc Georges Spénale - Tél. : 06 46 52 92 07
parentalite@ville-saint-sulpice-81.fr

L'ACCUEIL DES ENFANTS

● ACCUEIL SCOLAIRE

Une semaine de 4 jours **lundi · mardi · jeudi · vendredi**



École Louisa Paulin	8h30 - 11h45	13h45 - 16h30
École Marcel Pagnol	8h45 - 12h00	14h00 - 16h45
École Henri Matisse	8h45 - 12h00	14h00 - 16h45

● ACCUEILS DE LOISIRS ASSOCIÉS À L'ÉCOLE

Face à la baisse des effectifs scolaires (864 élèves à la rentrée 2021), nous avons opté pour un **regroupement des ALAE maternelle-élémentaire** pour ne former que 3 structures. Celles-ci seront pilotées par des trinômes de direction :

ALAE Marcel Pagnol | élémentaire : Thomas Durnerin (dir.), Marie Caugy (adj.) et Alexandre Piqueras (adj.)

> **Contact** : periscolaire.pagnol@ville-saint-sulpice-81.fr • 06 16 86 26 98

ALAE Louisa Paulin | maternelle & élémentaire : William Chèvre (dir.), Marjorie Leygoute (adj.) et Denis Geneté (adj.)

> **Contact** : periscolaire.paulin.elem@ville-saint-sulpice-81.fr • 06 14 29 20 63
periscolaire.paulin.mat@ville-saint-sulpice-81.fr • 06 35 19 29 65
05 63 40 06 70

ALAE Henri Matisse | maternelle & élémentaire : Anne Daneluzzo (dir.), Alexandra Dias (adj.) et Mathilde Lagasse (adj.)

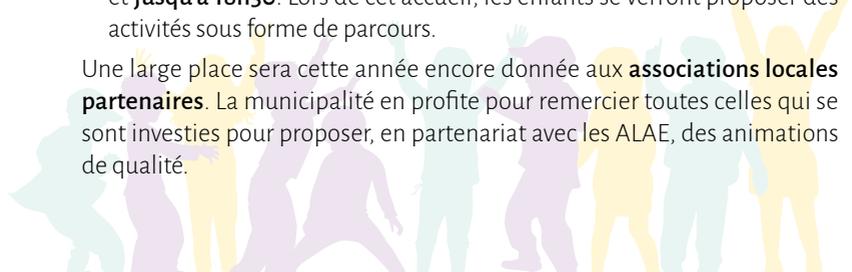
> **Contact** : periscolaire.matisse@ville-saint-sulpice-81.fr • 06 26 20 13 77
06 14 11 50 05

● ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SOIR

> Il ouvre ses portes dès la sortie des classes et **jusqu'à 17h30** sur une **animation périscolaire courte**.

> Une **animation périscolaire longue** est proposée dès la fin de la classe et **jusqu'à 18h30**. Lors de cet accueil, les enfants se verront proposer des activités sous forme de parcours.

Une large place sera cette année encore donnée aux **associations locales partenaires**. La municipalité en profite pour remercier toutes celles qui se sont investies pour proposer, en partenariat avec les ALAE, des animations de qualité.





● LA JOURNÉE DU MERCREDI

Trois sites accueillent les enfants de Saint-Sulpice-la-Pointe :

- **École Henri Matisse** pour les enfants scolarisés dans cette école et pour ceux des écoles privées,
- **École Louisa Paulin** } pour les enfants scolarisés dans ces écoles
- **École Marcel Pagnol** }

HORAIRES

- Matin : l'accueil s'échelonne **de 7h30 à 9h30**
- Pause méridienne : les parents pourront venir chercher les enfants **de 12h à 12h15**
- Après-midi : départ/accueil, après le repas, **de 13h30 à 14h**
- Le soir : les départs pourront se faire à partir **de 16h30 et jusqu'à 18h30**

● ET PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

Les **Accueils de loisirs sans hébergement** (ALSH) sont gérés par la Communauté de communes Tarn-Agout.

C. C. TARN-AGOUT - Rond Point de Gabor - Tél. : 05 63 41 89 12

direction.alsh@cc-tarnagout.fr

COMMENT RÉSERVER LES TEMPS PÉRISCOLAIRES ET LA RESTAURATION ?

Les documents et modalités de réservation sont disponibles dans les structures périscolaires, au service Enfance à l'Hôtel de Ville, sur le kiosque famille ainsi que sur le site internet de la Mairie.

PÔLE ENFANCE ET RÉUSSITE ÉDUCATIVE - Parc Georges Spénale - Tél. : 05 63 40 26 21

administratif.dap@ville-saint-sulpice-81.fr

● FACTURATION

La facturation de l'ensemble des prestations vous est adressée **mensuellement** le mois suivant les prestations. Vous êtes alerté directement par mail et les factures sont disponibles sur le **kiosque famille**. Vous avez jusqu'à la fin du mois pour régler cette facture, délai à partir duquel le service Enfance n'est plus en mesure d'accepter vos règlements :

➤ **Contact** : administratif.dap@ville-saint-sulpice-81.fr • 05.63.40.26.21

● MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par **prélèvement automatique** via le kiosque famille en souscrivant préalablement un contrat de prélèvement (à retirer à l'accueil du service Enfance à la Mairie)
- Par **virement bancaire** en ligne via le kiosque famille
- En **espèces** et en **chèque** en vous rendant à l'accueil du service Enfance à la Mairie
- En **CESU** (Chèque emploi service universel) pour le périscolaire et mercredi après-midi en vous rendant à l'accueil du service Enfance à la Mairie.